


|           |        |    |
|-----------|--------|----|
| 5 crédits | 30.0 h | Q1 |
|-----------|--------|----|

|                              |   |
|------------------------------|---|
| Enseignants                  | Wauters Kris ;  |
| Langue d'enseignement        | Français  |
| Lieu du cours                | Louvain-la-Neuve  |
| Thèmes abordés               | Les thèmes abordés correspondent à des questions de droit public relatives à l'intégration et à la solidarité. Ces questions sont limitées dans leur nombre, de façon à ce qu'une analyse approfondie puisse être consacrée à chacune d'elles. Elles peuvent, par ailleurs, varier, au gré, notamment, de l'actualité juridique belge et européenne. Les questions traitées peuvent toucher à l'aménagement des libertés fondamentales au sein de la société belge, aussi bien qu'à la mise en œuvre de mécanismes publics de solidarité. L'égalité des chances, le statut des minorités, l'organisation des cultes et des langues, celle de l'enseignement, tout comme le fonctionnement du système de l'aide sociale, les actions en faveur de l'emploi ou encore les dispositifs arrêtés en matière de coopération au développement, sont autant de sujets qui peuvent être abordés dans le cadre de ce cours.   |
| Acquis d'apprentissage       | <p>À l'issue du cours, l'étudiant doit être capable : - De disposer d'une connaissance approfondie sur des questions de droit public touchant à la citoyenneté et à la cohésion entre les différentes composantes de la société belge et européenne, dans des secteurs aussi variés que celui de l'aide sociale, de l'enseignement ou encore des convictions idéologiques et religieuses ; - D'appliquer cette connaissance à des situations pratiques ; De formuler des observations critiques en rapport avec les solutions préconisées par le droit en vigueur. Ce cours fait partie d'une finalité cohérente. Les titulaires des cours de la finalité forment une équipe d'enseignement : ils se concertent sur les contenus et méthodes de chaque cours afin d'en assurer la complémentarité. Dans toute la mesure du possible et compte tenu du nombre des étudiants inscrits, le cours s'appuie sur des méthodes pédagogiques participatives. Le titulaire illustre son cours d'exemples et invite les étudiants à appliquer la connaissance nouvellement acquise à des situations concrètes.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p> |
| Ressources en ligne          | Par cours, une présentation ppt est mis à la disposition des étudiants sur i-campus. En outre, des documents (jurisprudence et doctrine) sont affichés sur i-campus par thème.  |
| Faculté ou entité en charge: | BUDR  |

| <b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b> |        |         |           |   |
|--|--------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme  | Sigle  | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage  |
| Master [120] en droit  | DROI2M | 5       |           |  |